

Ambition et leviers pour une autonomie stratégique de l'Union européenne dans le domaine économique

Déclaration du groupe CFDT

Passée à l'épreuve des crises, l'Union européenne (UE) a démontré sa capacité de rebond et de solidarité. Mais elle montre également sa trop grande vulnérabilité. Pour mettre fin à sa trop grande dépendance dans les chaînes mondiales d'approvisionnement, notamment en matière de biens de santé ou d'énergie, l'Europe doit développer une politique d'autonomie stratégique, dans le plein respect des droits sociaux et humains.

Comme le précise l'avis, cette autonomie sera mise en œuvre par le développement de filières d'avenir et la création d'emplois durables de qualité. Pour la CFDT, c'est également l'opportunité de forger un nouveau modèle de développement durable, associant la performance économique avec le développement de la démocratie sociale et la mutation de nos manières de produire et consommer avec la protection de l'environnement. Cela implique de disposer des ressources financières nécessaires, avec un renforcement du budget de l'UE et des investissements publics massifs dans tous les États-membres. Pour la CFDT, c'est l'occasion de réformer la gouvernance économique européenne, pour assurer les investissements communs nécessaires à une transition écologique juste, les équilibres budgétaires ne devant pas primer sur les impératifs sociaux et environnementaux.

L'UE s'est dotée d'outils qu'il faut mobiliser pour renforcer son autonomie stratégique et qu'il conviendra d'articuler avec la transition écologique. Il faut renforcer la recherche européenne et développer une véritable politique industrielle compatible avec les impératifs climatiques. Dans le même temps, il faut accompagner les montées en compétences, les requalifications et les transitions professionnelles. Comme l'indique l'avis, ce nouveau modèle devra également s'appuyer sur une économie circulaire et régionale, avec notamment le développement de l'écologie industrielle et territoriale (EIT).

Le programme d'autonomie stratégique ouverte de l'UE doit aussi promouvoir des structures de gouvernance inclusives, associant plus étroitement les différentes parties prenantes. Pour la CFDT, il est indispensable que les syndicats, en tant qu'acteurs sociaux et économiques clés, jouent un rôle significatif dans le renforcement des droits des travailleurs à la consultation, et à la codétermination. Leur rôle est également légitime dans l'élaboration des politiques relatives à l'apprentissage, la formation et la requalification des travailleurs et travailleuses.

Enfin, dans un contexte géopolitique où émerge une nouvelle logique de blocs, l'UE doit, comme le souligne l'avis, contribuer à la rénovation du multilatéralisme fondée sur ses valeurs démocratiques et promouvoir son modèle social et environnemental.

La CFDT a voté l'avis.